

# La BNS affiche sa position proactive

**POLITIQUE MONÉTAIRE** Dans un environnement marqué par la guerre au Moyen-Orient et une appréciation du franc, la Banque nationale suisse a laissé hier son taux directeur à 0%. Elle s'attend aussi à une croissance mitigée de l'économie helvétique

LASSILA KARUTA, ZURICH

La Banque nationale suisse (BNS) a, comme anticipé par les marchés, laissé hier son taux directeur à 0%. L'élément important de la conférence de presse trimestrielle de l'institut d'émission concernait cependant un autre point: les déclarations sur la monnaie helvétique. «Nous sommes davantage disposés à intervenir sur le marché des changes pour contrer une appréciation rapide et excessive du franc, qui menacerait la stabilité des prix en Suisse», a déclaré le président de la BNS, Martin Schlegel.

Depuis le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient le 28 février, il s'agit de la deuxième fois que la BNS affiche cette volonté accrue d'acheter ou de vendre des devises pour ralentir l'appréciation de la monnaie helvétique, qui est considérée comme une valeur refuge par les investisseurs en période d'instabilité géopolitique.

De nombreux spécialistes sont par ailleurs persuadés que la BNS est intervenue sur le marché des changes depuis le début du conflit au Moyen-Orient. La direction s'est cependant refusée à commenter cette supputation durant la conférence de presse. «Les interventions de la BNS du premier trimestre sur le marché des changes seront publiées en juin», a répondu laconiquement Petra Tschudin, la cheffe du 3e département de la BNS.

## Les défis des exportateurs

Au regard de l'appréciation du franc, certains entrepreneurs, comme le directeur général du groupe horloger Swatch, Nick Hayek, estiment cependant que la BNS ne tient pas assez compte des défis des exportateurs suisses. Une affirmation que le président conteste. «Nous échan-



**«Nous sommes davantage disposés à intervenir sur le marché des changes pour contrer une appréciation rapide et excessive du franc»**

MARTIN SCHLEGEL, PRÉSIDENT DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

geons régulièrement avec plus de 1000 sociétés et nous comprenons les difficultés auxquelles elles font face. Nous n'intervenons cependant pas sur le marché des changes pour donner un avantage aux entreprises exportatrices. Notre mandat premier est d'assurer la stabilité des prix en Suisse», a rappelé Martin Schlegel.

L'économiste est en outre revenu sur l'impact de la déclaration conjointe entre la BNS et le Département du Trésor américain signée en 2025. «La BNS demeure indépendante vis-à-vis des cantons mais aussi par rapport à l'étranger», a mis en exergue celui qui a pris les rênes de l'institut en octobre 2024.

Fin septembre 2025, la Suisse et les Etats-Unis ont réaffirmé qu'ils n'influaient pas sur les cours de change pour renforcer leurs com-

pétitivités respectives. Cette déclaration commune a en outre confirmé «que les interventions sur le marché des changes représentent pour la BNS un instrument de politique monétaire important pour garantir des conditions monétaires appropriées».

## «Pouvoir limité sur le franc»

Bien que la BNS réfute les soupçons américains de manipulation des cours, le Département américain du Trésor a maintenu la Suisse sur la liste de surveillance des pays susceptibles de manipuler leur monnaie. Et d'aucuns relèvent que les craintes d'être dans le viseur de l'administration Trump restreignent la marge de manœuvre de l'institut d'émission.

«La Banque nationale suisse est indépendante mais son pouvoir de contrer l'appréciation du franc, qui est une valeur refuge, est limité. Cela demanderait des interventions massives par rapport à la taille de la BNS. Et les conséquences politiques d'une telle action sur les relations avec les Etats-Unis seraient fâcheuses, estime Charles Wyplosz, spécialiste de la politique monétaire suisse. Elle ne peut que par des actions ponctuelles ralentir le renforcement de la monnaie helvétique.»

## Incertitudes macroéconomiques

Le membre de l'Observatoire de la BNS ajoute: «La dépréciation du dollar, à la suite de la guerre commerciale lancée par Washington en 2025, a renforcé les afflux de capitaux vers la monnaie suisse. Et il est évident que les entreprises exportatrices souffrent de cette situation. C'est le sort des petits pays ouverts à l'économie mondiale.»

Les différentes actions de la BNS, que ce soit au niveau de la commu-

nication ou sur les marchés de changes ces derniers jours semblent avoir provisoirement limité l'appréciation du franc. Alors que début mars, au début du conflit au Moyen-Orient, l'euro s'échangeait à 0,90 franc, le cours de change évoluait autour de 0,9133 franc (+0,54%) hier à 18h00.

La BNS relève également qu'en raison de la hausse des prix de

l'énergie due à la guerre en Iran l'inflation devrait augmenter de façon plus marquée au cours des prochains trimestres. A moyen terme, le renchérissement devrait baisser sous l'effet de l'appréciation du franc. Cet indicateur clé continue cependant à évoluer dans la plage de stabilité des prix visée par la BNS, à savoir de 0 à 2%. Pour l'année en cours,

l'inflation est attendue à 0,5%, contre 0,2% en 2025.

Les incertitudes entourant les perspectives économiques mondiales et suisses ont aussi augmenté du fait de la situation au Moyen-Orient. A court terme, la croissance du produit intérieur brut helvétique devrait ainsi être «mitigée» en 2026. Elle est attendue à 1%. ■

# La guerre en Iran risque de toucher les destinations phares de Suisse romande

**Tourisme** Genève Tourisme accuse le coup du conflit au Moyen-Orient. L'aéroport enregistre une diminution du nombre de vols. Mais certaines destinations s'en sortent bien.

**Emilien Ghidoni**

La guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran ne frappe pas que les prix du pétrole. Le trafic aérien, et par conséquent le tourisme, sont également touchés. La Suisse romande n'échappe pas à cette tendance. Plusieurs offices de tourisme notent une diminution des arrivées de touristes en provenance du Golfe. Et à l'aéroport de Genève, on enregistre une baisse du nombre d'atterrissages.

D'ordinaire, le trafic entre Genève et les aéroports du Proche et du Moyen-Orient (Dubai, Abu Dhabi, Doha, Koweït, etc.) représente 4% des mouvements et 5% des passagers de l'année 2025 à Cointrin. Mais depuis le début du conflit, 178 mouvements d'avion ont été annulés. Cela a une répercussion financière significative pour l'aéroport et potentiellement pour l'industrie touristique genevoise.

«Il est prématuré d'estimer l'impact de ces événements sur l'été à venir. L'évolution et la durée du conflit en définiront l'ampleur pour tous les acteurs du monde aérien et touristique», précise toutefois Ignace Jeannerat, porte-parole de l'aéroport.

## Chute des touristes émiratis à Genève

La fondation Genève Tourisme dresse un bilan similaire. Depuis le début de la guerre, près de 5% des nuitées réservées dans le canton pour cet été ont été annulées. Or, la période entre mars et août représente près de 11% des séjours réalisés dans le canton, soit près de 200'000 nuitées dans des hôtels souvent luxueux. Parmi ces



Genève risque de connaître une baisse du tourisme cet été si le conflit s'éternise. Lucien Fortunati

11% de nuitées, 8% proviennent des pays du Golfe.

L'inquiétude monte, d'autant plus que les touristes en provenance du Golfe sont des visiteurs «à forte valeur ajoutée», selon Genève Tourisme. «Cette notion renvoie notamment à une clientèle habituée à séjourner dans des établissements haut de gamme dont les tarifs dépassent les 200 francs par nuit, typiquement en provenance des pays du Golfe, explique Joël Lucas, responsable presse. Leur absence aura donc, mécaniquement,

un impact sur les segments haut de gamme, notamment l'hôtellerie et le luxe.»

Comme indiqué à la RTS mardi dernier, Genève Tourisme entend réorienter sa stratégie vers des marchés plus sûrs, afin de minimiser la perte cet été. Toutefois, le contexte mondial tendu pourrait aussi être bénéfique pour la Cité de Calvin. «Genève bénéficie déjà d'une image de marque très forte, notamment en matière de sécurité. Cela pourrait favoriser certains reports de clientèle vers

Genève, perçue comme une destination sûre.»

## Le Pays-d'Enhaut s'en sort bien

Il n'y a pas qu'au bout du lac que la guerre met le tourisme en difficulté. La région d'Interlaken connaît aussi des difficultés économiques. «Nous ressentons très fortement la baisse depuis le début de la guerre», déclarait une vendeuse d'un magasin de souvenirs au «20 Minutes». Mais certaines destina-

tions tirent leur épingle du jeu. Bien qu'elle soit reliée à Interlaken par le train MOB, la région du Pays-d'Enhaut, dans le canton de Vaud, n'accuse pas de recul du tourisme.

«À ce stade, la situation au Moyen-Orient n'a pas d'effet significatif sur notre activité, se réjouit Julien Magnin, responsable communication. Notre destination accueille en effet majoritairement une clientèle suisse. Parmi les visiteurs internationaux, les marchés les plus représentés

«Il est prématuré d'estimer l'impact de ces événements sur l'été à venir. L'évolution et la durée du conflit en définiront l'ampleur.»

**Ignace Jeannerat**  
Porte-parole de Genève Aéroport

sont la France, le Royaume-Uni ainsi que les pays du Benelux.»

## Une offre «accessible et authentique»

Le secret derrière cette immunité face aux troubles internationaux? «Le Pays-d'Enhaut se positionne sur une offre accessible et authentique, différente de certaines destinations orientées vers le tourisme de luxe. À ce titre, nous sommes moins exposés à une clientèle internationale haut de gamme, au contraire de nos voisins de Gstaad ou d'Interlaken», explique Julien Magnin.

Du côté de la Riviera vaudoise, les responsables du tourisme à Montreux estiment qu'il est trop tôt pour se prononcer sur les conséquences de la guerre au Moyen-Orient. «Les aspects statistiques et de fréquentation ne sont, pour le moment, pas quantifiables. Il en va de même pour les marchés d'Asie», indique l'Office du tourisme. Selon nos interlocuteurs, les prochaines semaines du conflit seront cruciales pour estimer l'impact de la guerre sur le tourisme.

# Les SIG essuient une perte de 41 millions

**ÉNERGIE.** La régie publique genevoise a notamment souffert d'une moins bonne rentabilité sur les réseaux thermiques en 2025.

Les comptes consolidés 2025 des Services industriels de Genève (SIG) affichent une perte de 41 millions de francs. «Ce résultat négatif s'explique notamment par l'effet, non monétaire, des dépréciations d'actifs, à hauteur de 119 millions de francs», ont relevé les SIG jeudi dans un communiqué. Ces pertes temporaires de valeur comptables ont avant tout concerné les réseaux thermiques structurants. Elles sont liées à deux facteurs. D'une part, une révision à la baisse des hypothèses de consommation énergétique à l'horizon 2050 et, d'autre part,

une réduction des tarifs de la thermique intervenue en janvier 2026. Cette révision des tarifs avait reçu un préavis favorable du surveillant des prix.

## Tarifs en baisse

Les SIG relèvent que quatre ans après l'éclatement de la crise énergétique, fin 2021, le marché des énergies a retrouvé en 2025 une certaine normalité. Les coûts d'approvisionnement en électricité et en gaz sont restés supérieurs à ceux d'avant la crise, mais ont toutefois été en net recul.

Ce contexte a permis aux SIG d'ajuster les tarifs à la baisse.

Ils ont été réduits de 12% pour l'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2025, et de 11% pour le gaz au 1<sup>er</sup> octobre. «Ces efforts sont conséquents, la partie régulée de ces deux activités représentant presque la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise», ont souligné les SIG.

Ces baisses tarifaires ont contribué à contracter le chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 1,2 milliard (-5% par rapport à 2024). Elles ont toutefois été en partie compensées par des revenus en hausse de 5% dans le secteur de la distribution d'eau potable et du traitement des eaux usées, en raison d'une

consommation élevée liée aux conditions météorologiques.

Les charges d'exploitation sont à la hausse, en raison notamment d'une augmentation des charges de personnel (+2,6%). Au final, le résultat d'exploitation (Ebitda) 2025 a atteint 251 millions, en hausse de 4% par rapport à 2024.

Ce résultat a conduit le conseil d'administration à proposer le versement d'un dividende d'un million de francs à ses propriétaires, qui s'ajoute aux 72 millions de redevances et 5 millions d'intérêts sur le capital de dotation que les SIG versent à l'Etat et aux communes. (awp)

## CARRIÈRES &amp; FORMATION

## Précaires, les intérimaires? Syndic

DISCUSSION Les enjeux du travail intérimaire sont bien différents selon que l'on se place du point de vue de la vice-présidente d'Unia,

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIE EIGENMANN  
PHOTOS: FABIAN HUGO POUR LE TEMPS

**T**ravailler six mois sur un chantier. Effectuer des missions comme infirmière sans contrat fixe. Exercer dans la restauration pour des établissements différents. Le travail temporaire peut-il être un choix pour bénéficier de flexibilité ou est-il synonyme de précarité?

Patronat et syndicats ont évidemment un avis bien différent sur la question. D'où l'intérêt de les interroger ensemble sur ce marché qui prend de l'ampleur, alors qu'en 2024, en Suisse, les travailleurs intérimaires représentaient 2,8% de l'emploi, contre 0,7% en 1995, selon l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi. Même si, mauvaise conjoncture oblige, les heures effectuées par les travailleurs temporaires ont baissé ces dernières années.

Ainsi, dans le cadre d'une série d'articles sur le travail temporaire, *Le Temps* a réuni Véronique Polito, vice-présidente du syndicat Unia, qui défend notamment les travailleurs temporaires, et Boris Eicher, responsable du service juridique de Swissstaffing, représentant les intérêts du secteur de l'intérim. L'association patronale compte plus de 500 membres, dont des filiales d'Addeco, de Manpower ainsi que des agences de placement plus petites. Mais toutes font de la location de services: elles engagent un travailleur pour le mettre à disposition d'une entreprise cliente pour une durée limitée. Autant dire que Véronique Polito et Boris Eicher ne sont pas arrivés à beaucoup de conclusions communes. Sauf... en ce qui concerne les plateformes, parmi lesquelles un certain Uber.

## INTERVIEW

**Le travail temporaire prend globalement de l'ampleur. Est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle?**

**Véronique Polito:** C'est un problème à deux facettes. Cela montre que le marché du travail suisse est très dynamique, mais pour nous, syndicalistes, c'est aussi un indicateur de précarisation du marché du travail, là où les employeurs parleraient de flexibilisation. Mais le travail temporaire, c'est un peu la pointe de l'iceberg: beaucoup de ces personnes ont des permis de travail de courte durée, avec des risques d'abus. Il s'agit donc plutôt d'un signe d'alarme quand le travail temporaire augmente trop.

**Boris Eicher:** Il est simplement faux de parler de précarité quand on parle de travail temporaire en 2026. A notre avis, c'est plutôt une bonne nouvelle que le travail temporaire augmente, même s'il faut relativiser cette hausse qui reste marginale. Ces travailleurs y trouvent des avantages concrets, avec un niveau de protection sociale qui est unique pour une forme de travail flexible. Il existe des salaires minimaux obligatoires et la personne sait exactement combien de temps elle va travailler, quel salaire elle va recevoir. Et, surtout, grâce à la convention collective de travail (CCT) dont dispose la branche, les personnes sont assurées à la LPP dès la première heure d'emploi et sont protégées en cas de maladie dès la première heure aussi.

**Selon une enquête réalisée en 2022 pour Swissstaffing, le choix du travail temporaire est motivé, pour 66% des chercheurs d'emploi, par la volonté d'augmenter leurs chances de trouver un emploi fixe. Comment comprenez-vous ce chiffre?**

**V. P.:** Notre système en Suisse implique, pour réduire le temps de chômage, d'accepter des missions temporaires. Donc, beaucoup le font avec l'objectif d'entrer sur le marché



Véronique Polito (Unia) et Boris Eicher (Swissstaffing) ont partagé leur vision du travail temporaire.

fixe. Relativement peu choisissent volontairement ce modèle, hormis quelques-uns comme des experts informatiques, par exemple, qui travaillent sous forme de projets. Dans ce cas-là, le travail temporaire n'est pas une forme de travail précaire parce que ce sont des personnes qui ont des niveaux de salaires bien au-dessus de la moyenne.

**B. E.:** Nous observons de notre côté deux situations qui se côtoient. D'une part, le travail temporaire comme passerelle vers l'emploi fixe, que ce soit dans des périodes de chômage, de maladie ou de maternité, pour revenir finalement sur le marché fixe. Et nos statistiques montrent que près de la moitié trouve un poste fixe dans l'année qui suit leur emploi temporaire. D'autre part, les profils qui recherchent plus de liberté et de flexibilité. Cela ne concerne pas uniquement les personnes hautement qualifiées: il y a aussi des travailleurs dans la construction qui souhaitent travailler six mois à fond sur un chantier pour ensuite voyager quelques mois, par exemple.

**Justement, la majorité des employés temporaires sont actifs dans le secteur secondaire, dans la construction. La santé compte aussi beaucoup de temporaires. Et, en 2024, la proportion d'intérimaires étrangers atteignait 69%**

**en Suisse. Que nous racontent ces données?**

**B. E.:** Le profil des temporaires est très varié: des Suisses, des personnes étrangères, des personnes hautement qualifiées, moins qualifiées. Cela démontre surtout le facteur d'intégration sur le marché du travail que représente le travail temporaire.

**«Il s'agit plutôt d'un signe d'alarme quand le travail temporaire augmente trop»**

VÉRONIQUE POLITO,  
VICE-PRÉSIDENTE DU SYNDICAT UNIA

**V. P.:** Nous en avons une autre vision. Il y a eu une évolution du travail temporaire: avant, c'était un format qui était très accessible aux jeunes. Mais aujourd'hui, des seniors et des personnes avec une famille en font également. C'est donc plutôt un signe de précarité, avec des personnes qui sortent du marché fixe, ce qui va poser un certain nombre de problèmes en matière de sécurité sociale et de sécurité de revenus.

**B. E.:** Pour les personnes plus âgées, le temporaire représente deux avantages énormes: le maintien sur le

marché du travail et, pour celles qui ont eu une longue carrière, davantage de flexibilité. Et leur protection sociale est au moins équivalente à celle des employés fixes grâce à la CCT.

**Le cadre qui régit le travail temporaire est donc à la hauteur, selon vous, Boris Eicher?**

**B. E.:** Le cadre actuel n'est pas seulement suffisant, il est exemplaire. Nous avons une loi fédérale sur le service de l'emploi qui régit toute l'activité des agences de placement. Et chacune a l'obligation d'obtenir une autorisation de pratiquer. Le retour du terrain qu'on a de nos membres, c'est qu'ils sont constamment confrontés à des contrôles qui viennent de toutes parts, par l'ensemble des commissions paritaires en Suisse. On aimerait éviter de ne plus pouvoir se focaliser sur le cœur du métier, qui est le recrutement. Selon nos statistiques, plus de 60% des agences de placement sont contrôlées chaque année.

**V. P.:** Ce chiffre n'est pas correct. Les agences d'emploi temporaire ont énormément d'agences régionales, or il s'agit souvent d'une seule filiale qui est examinée, donc on est plutôt autour de 5 à 6% de temporaires contrôlés par la CCT. Quant aux contrôles qui relèvent de l'autorité des cantons, je n'ai pratiquement pas

entendu parler de sociétés de placement auxquelles on aurait retiré l'autorisation de louer du personnel. Il n'y a pas assez de contrôles et de sanctions, bien qu'il y ait des abus: on le sait parce que nous faisons régulièrement des dénonciations aux autorités de surveillance, sans effet.

La CCT est en effet un instrument très important de protection des travailleurs, avec une protection sociale qui est assurée. Mais nous avons actuellement un problème de mise en œuvre de cette convention: elle n'est pas toujours appliquée correctement. Les employeurs contestent par exemple les sanctions liées aux délais de résiliation de contrat, qui sont très courts chez les travailleurs temporaires, de deux à sept jours. Si ces petits délais de résiliation ne sont pas respectés, cela signifie qu'on peut mettre un travailleur temporaire à la porte du jour au lendemain, comme s'il avait volé dans la caisse.

**B. E.:** C'est incorrect de dire que les travailleurs temporaires ont deux à sept jours pour la résiliation, ils ont au minimum un mois à partir de six mois d'emploi.

**V. P.:** Mais la grande majorité des temporaires ont un contrat de moins de six mois.

**B. E.:** Non, ce n'est pas le cas, mais on ne va pas se battre sur des détails. (*Sourire.*)

# at et patronat en débattent

Véronique Polito, ou de celui du responsable du service juridique de Swisstaffing, Boris Eicher



**Véronique Polito, votre point de vue est aussi évidemment différent en matière de réglementation, que vous souhaitez plus importante. A quel niveau?**

**V. P.:** Je pense qu'il est important de remettre le travail temporaire dans le contexte européen. Nous avons des pays voisins, comme l'Allemagne, qui sont beaucoup plus restrictifs, avec des branches où c'est interdit, par exemple dans la construction. En Suisse, la situation est extrêmement libérale, mais nous revendiquons notamment une limitation du travail temporaire sur les marchés publics. Parce qu'il arrive que, sur un chantier, plus de 50% du personnel soit intérimaire: vous avez donc une situation où la sécurité des travailleurs, mais aussi publique, n'est plus assurée de la même manière.

Dans la santé aussi, si vous avez beaucoup de travailleurs temporaires dans un service, cela représente un risque pour la sécurité des patients, parce que les processus de travail sont mal connus et il y a davantage de risques d'erreurs. Nous sommes donc pour une limitation dans ce cadre-là également.

**Pour vous, Boris Eicher, ce sont au contraire de nouvelles réglementations qui représenteraient des risques?**

**B. E.:** Oui, nous disposons déjà d'un cadre extrêmement strict par le biais de la loi sur les services de l'emploi et

de la CCT de location de services. Nous n'avons donc pas de précarité ni de dumping salarial, étant donné que, notamment dans la construction, les agences ont l'obligation d'offrir les mêmes conditions que pour les employés fixes. Rajouter de nouvelles contraintes pousserait les entreprises vers des formes de travail qui sont moins régulées, comme les faux indépendants, le détachement, la sous-traitance en cascade. Il y a aussi un risque certain d'augmenter le travail au noir.

**«Le travail temporaire représente la forme la plus sûre, la plus structurée et la plus équitable du travail flexible»**

BORIS EICHER, RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE DE SWISSSTAFFING

Une étude menée l'an passé a aussi confirmé que trop de limitations risqueraient de pousser un certain nombre de travailleurs temporaires à abandonner leur carrière, notamment dans le secteur des soins. C'est un retour que nous avons eu: les per-

sonnes souhaitent aussi cette flexibilité et, si on la leur refuse, elles pourraient quitter la profession. Le système fonctionne actuellement, il ne faut absolument pas le fragiliser. Et l'an passé, le Tribunal fédéral nous a d'ailleurs donné raison sur la question de la limitation du travail temporaire dans les marchés publics, confirmant qu'on ne pouvait pas écarter par principe le travail temporaire de la construction.

**V. P.:** Dans les soins, il y a effectivement un mouvement volontaire d'infirmières, par exemple, qui se tournent vers le travail temporaire. Mais c'est lié aux conditions de travail: elles sont parfois tellement mauvaises dans les hôpitaux ou les EMS qu'une partie du personnel, pour éviter un épuisement, choisit le travail temporaire pour pouvoir arrêter quand la fatigue est trop importante, et reprendre peut-être dans un autre endroit. C'est un vrai phénomène, mais ce n'est pas lié à un véritable choix de flexibilité.

**Boris Eicher, Swisstaffing lance un nouveau label de qualité pour ses membres, avec de nouveaux standards «zéro tolérance» contraignants. Pourquoi ce label? Le cadre précédent n'était-il pas suffisant?**

**B. E.:** Le cadre n'était pas insuffisant, mais le marché évolue et ce nouveau label répond à des besoins nouveaux.

L'idée est aussi de renforcer la confiance dans un secteur qui est très visible. Nous avons de nouveaux standards pour démontrer la professionnalisation du marché, avec trois piliers: les entreprises doivent démontrer de manière documentée qu'elles respectent leurs obligations en lien avec les assurances sociales; elles doivent aussi promouvoir de manière active la formation continue à l'interne; le troisième pilier, c'est la conformité en matière de sécurité au travail, pour s'assurer que les principes soient connus non seulement des agences de placement mais aussi de leurs clients. Ce label est vu comme un complément au cadre légal.

**Véronique Polito, que pensez-vous de ce nouveau label?**

**V. P.:** Chaque association développe son label privé, mais il n'implique pas un contrôle étatique ou paritaire. Je peux difficilement m'exprimer sur la qualité d'un label sans en connaître le processus. Mais le point positif est que l'aspect sécurité au travail a été intégré et c'est, à notre avis, un élément absolument essentiel – on l'a vu à Crans-Montana.

**Quel regard portez-vous sur les bilatérales III, les accords négociés entre la Suisse et l'UE, pour ce qui est des enjeux du travail temporaire?**

**V. P.:** L'enjeu est de garantir la protection des salaires et des conditions des travailleurs. C'est très important de pouvoir assurer un marché du travail dynamique avec de bonnes réglementations. Si on travaille dans cette direction, je pense qu'on peut renforcer la confiance de la population dans ses rapports avec l'Europe.

**B. E.:** Il s'agit pour nous d'une étape importante de la stabilisation et aussi du développement des relations bilatérales avec l'UE. Pour nos membres, il est aussi important que l'accès aux personnes qualifiées en dehors de la Suisse ne soit pas entravé, afin de répondre aux besoins de l'économie. Nous soutenons donc ces accords bilatéraux, pour autant qu'ils n'impliquent pas davantage de régulation pour le travail temporaire.

**Il est aujourd'hui beaucoup question d'une autre forme de travail flexible, avec des plateformes comme Uber. Comment considérez-vous le cadre actuel?**

**V. P.:** Les cantons ne font pas assez contre les plateformes. Je pense notamment à Uber: il s'agit d'un employeur, des jugements du Tribunal fédéral en attestent. Mais à l'exception de quelques rares cantons, surtout Genève, qui a combattu d'une manière exemplaire ce type de plateforme, les autres laissent faire. Or il arrive que le travail temporaire s'applique théoriquement à une plateforme, mais il n'est pas possible de lui imposer les conditions de la CCT si la plateforme n'a pas demandé d'autorisation de location de services.

**B. E.:** Les plateformes posent des défis nouveaux: la question du lien de travail, de la qualification, de la responsabilité sociale... C'est une zone grise, pas vraiment régulée. On voit ici tout le contraste avec le travail temporaire, qui est totalement encadré. Pour moi, le message est clair: le travail temporaire représente la forme la plus sûre, la plus structurée et la plus équitable du travail flexible. Si ces plateformes entrent dans la catégorie du travail temporaire, il faut qu'elles respectent les mêmes règles que les autres agences de placement, sinon, c'est de la concurrence déloyale.

**V. P.:** Nous sommes d'accord sur ce point-là. Je ne vois pas l'intérêt de laisser se développer des plateformes qui précarisent le marché du travail et représentent une forme de concurrence pour les agences de placement. Qui ont au moins le mérite d'avoir un certain nombre de protections qui sont prévues soit par la loi, soit par la convention collective de travail. ■

**SUR LE WEB**

Retrouvez tous les articles en lien avec le thème du recrutement dans la rubrique Carrières et Formation sur Letemps.ch

Des actualités, reportages et analyses pour, par exemple, mieux comprendre l'évolution du marché, des salaires et de la formation continue.



ÉDITORIAL

**Un miroir grossissant**

JULIE EIGENMANN

Des ouvriers en intérim sur les chantiers, des infirmières en mission dans les hôpitaux, des logisticiens en renfort... Si les travailleurs temporaires sont très représentés dans certains secteurs et que vous en faites peut-être vous-même partie, c'est un marché qui peut sembler peu important en Suisse: en 2024, ces travailleurs représentaient 2,8% de l'emploi.

Et pourtant, il ne faudrait surtout pas négliger cette forme de travail, auquel *Le Temps* a décidé de consacrer une série d'articles. D'abord, parce qu'elle représentait le quotidien de plus de 420 000 personnes en 2024, et que la tendance est à la hausse sur le long terme: vingt ans plus tôt, elles n'étaient que 180 000. Mais aussi parce que les questions et débats que sa pratique soulève traversent plus largement la société d'aujourd'hui.

Pour le patronat, ce mode de travail est synonyme de flexibilité. Il est en effet plus souvent qu'auparavant un choix pour davantage de souplesse, faisant écho aux préoccupations croissantes pour un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Pour les syndicats, bien au contraire, sa pratique représente un

**L'intérim, une forme de travail à ne pas négliger**

risque de précarité et la preuve que certains secteurs comme celui de la santé sont devenus si éreintants qu'un contrat à durée indéterminée n'est plus souhaité. Des points d'attention qui s'inscrivent là aussi dans un cadre plus large que celui du seul secteur temporaire.

Pour la majorité de ce personnel toutefois, l'objectif est de trouver un emploi fixe, et l'intérim peut à cet égard représenter un tremplin...

Pour autant que le marché se porte bien. Le temporaire a aussi ceci d'intéressant qu'il représente un indicateur de l'état de santé du marché de l'emploi. Dès qu'il y a de l'incertitude, les entreprises ajustent d'abord leur besoin par le biais du travail intérimaire. Mais quand la situation s'améliore, la hausse repart aussi plus vite que pour l'emploi global.

Ce marché particulier pourrait aussi se trouver au cœur des bouleversements provoqués par l'intelligence artificielle: d'un côté, les entreprises développent des outils qui pourraient réduire les besoins en main-d'œuvre, de quoi menacer le travail temporaire. De l'autre, face à l'incertitude, les entreprises pourraient ne pas embaucher en fixe mais se tourner davantage vers des contrats temporaires.

Là encore, l'observation des soubresauts du secteur temporaire pourrait bien donner des clés de lecture pour mieux comprendre les enjeux du marché du travail plus global, qui suscite à l'heure actuelle bien des inquiétudes. ■

# 13e rente: les Etats campent sur le financement mixte

**AVS Les sénateurs ont maintenu hier leur choix d'un financement du supplément de retraite combinant TVA et cotisations salariales, malgré des débats tendus. Une option rejetée par les conseillers nationaux**

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

Le débat sur le financement de la 13e rente AVS, hier au Conseil des Etats, n'a pas ressemblé à une simple discussion technique, comme on aurait pu le craindre. Derrière les décimales de TVA et les fractions de cotisations salariales, c'est une certaine vision de la solidarité qui s'est affrontée, avec émotion par moments.

Dès le début, le sénateur Pierre-Yves Maillard a donné le ton. Le socialiste vaudois a sorti de sa poche une lettre manuscrite de son arrière-grand-mère: «C'est avec peine que je viens vous demander l'aumône», y écrivait-elle en 1951, contrainte de solliciter ses enfants pour compléter une rente AVS insuffisante. L'hémicycle, soudain, a quitté les tableaux Excel pour une réalité plus brute. «Voilà comment vivaient nos anciens», a insisté Pierre-Yves Maillard.

Cette charge émotionnelle répondait en partie au ton adopté par le conseiller aux Etats Josef Dittli (PLR/UR). Le chef de file d'une minorité de la Chambre haute, qui défend une seule hausse de la TVA pour financer la 13e

rente AVS, a dénoncé une «double pénalisation» des actifs et fustige une «fuite en avant» financière. Il n'a pas hésité à viser le Conseil fédéral, reprochant à Elisabeth Baume-Schneider un manque de courage dans la préparation de la réforme AVS 2030. La solution de Josef Dittli: un relèvement de la seule TVA de 0,7 point limitée dans le temps pour «maintenir la pression» en vue de réformes structurelles pour le financement de l'assurance vieillesse.

**Pour la droite économique, la ligne rouge est claire. Ce camp refuse une «ponction supplémentaire sur le travail»**

Entre ces deux pôles, la majorité de la commission, emmenée par le sénateur Erich Ettlin (Le Centre/OW), a défendu une voie médiane. «Une solution équilibrée et équitable», a-t-il plaidé: 0,4 point de TVA et 0,3 point de cotisations salariales. L'idée est simple: faire contribuer à la fois les

consommateurs, donc aussi les retraités, et les revenus du travail, avec une dimension redistributive. «Avec notre modèle, une famille paiera moins qu'avec une TVA relevée de 0,7 point.»

**Les deux Chambres dos à dos**

Mais pour la droite économique, la ligne rouge est claire. Ce camp refuse une «ponction supplémentaire sur le travail», a ainsi dénoncé Josef Dittli. Même son de cloche chez ses collègues Damian Müller (PLR/LU), qui redoute un mécanisme «automatique» d'augmentation des cotisations, et chez Fabio Regazzi (Le Centre/TI), qui met en garde contre une «tactique du salami» renchérissant progressivement le coût du travail.

Au final, la majorité l'a emporté par 23 voix contre 18 et 2 abstentions. Le Conseil des Etats confirme donc son choix d'un financement mixte et durable de la 13e rente AVS, rejetant par la même occasion la solution purement basée sur une hausse de la TVA, privilégiée par le Conseil fédéral et le Conseil national. Mais loin de clore le dossier, ce vote relance la mécanique parlementaire: le Conseil national devra à nouveau se saisir du projet. Et à ce stade, tout indique que les deux Chambres restent plus éloignées que jamais, entre une approche transitoire centrée sur la TVA et une stratégie de financement durable misant sur une solution mixte. ■

# La voie européenne, levier d'influence des syndicats suisses

Jonas Follonier

**ANALYSE** Le talent oratoire suffirait à expliquer l'aisance avec laquelle Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS), a combattu lundi l'initiative de l'UDC contre un pays à 10 millions d'habitants en comparaison de ses alliés de circonstance, les représentants des employeurs. S'exprimer sans lire ses notes est devenu chose rare à Berne. Il y a cependant une autre raison à cette différence d'attitude entre les deux camps du partenariat social réunis pour défendre la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne (UE) aux côtés du Conseil fédéral: dans ce dossier, intimement lié au paquet d'accords entre Berne et Bruxelles qui sera soumis aux urnes en 2027 ou 2028, le patronat est pris en tenaille par les syndicats.

Sans leur soutien, une adoption de ces traités, combattus par l'UDC, serait quasiment vouée à l'échec. Dès lors, les représentants des travailleurs font avancer leurs prérogatives face à l'Union patronale suisse (UPS) et l'Union suisse des arts et métiers (Usam), dont les membres doivent recruter du personnel étranger dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Sans la libre circulation, les entreprises continueraient certes d'engager des Allemands ou des Français, mais elles seraient vraisemblablement



UE. Les 13 mesures dites «d'accompagnement» à la libre circulation des personnes adoptées en mars 2025 par les partenaires sociaux sont la traduction la plus visible du rapport de force avec le patronat.

blement soumises à la lourdeur administrative d'un système de contingents. Les 13 mesures dites «d'accompagnement» à la libre circulation des personnes adoptées en mars 2025 par les partenaires sociaux sont la traduction la plus visible de ce rapport de force. Sous couvert de protection des salaires, ces dispositions rigidifient le marché suisse du travail. Du règlement des frais professionnels pour les travailleurs détachés à un délai d'annonce pour les entreprises engageant ce type

de salariés, aucune ne va dans le sens des employeurs. Les sept Sages ont même adopté une 14<sup>e</sup> mesure sans l'aval du patronat ni le moindre lien avec le dossier, à savoir une meilleure protection des représentants du personnel contre le licenciement.

## Immigration contre productivité

La libre circulation des personnes aurait moins d'intérêt pour les employeurs si les résidents travaillaient davantage – sur la durée ou à un taux

plus élevé. Ce n'est en tout cas pas le vœu du syndicat Travail. Suisse, dont le président Adrian Wüthrich était présent à la conférence de presse lundi et qui a proposé le jour même que le 1<sup>er</sup> mai soit un jour férié partout dans le pays. Mais c'est avant tout la population elle-même qui ne veut pas travailler davantage. D'une part, le 3 mars 2024, le peuple a créé un précédent en acceptant une nouvelle prestation étatique, la 13<sup>e</sup> rente AVS, sans que celle-ci soit financée, ni circonscrite à un

besoin spécifique. Le même jour, les citoyens ont rejeté le texte des Jeunes PLR proposant un alignement de l'âge de départ à la retraite sur l'espérance de vie.

D'autre part, bien que les femmes soient de plus en plus nombreuses à travailler (80,8% en 2024, contre 68,2% en 1991), la part de personnes actives occupées à temps partiel a augmenté, passant sur la même période de 25,4% à 38,7% – une hausse plus marquée chez les hommes (+13,3 points) que chez les femmes (+9,2 points), selon l'Office fédéral de la statistique. En outre, les heures supplémentaires s'amenuisent et l'absentéisme augmente, comme le pointait une étude de l'UPS en 2023. Ainsi, le temps de travail par habitant stagne.

Les syndicats tirent sagement parti de cette situation. La voie européenne est devenue leur moyen de nier la nécessité de réformes structurelles visant à répondre au besoin de main-d'œuvre ou assurer le financement de l'AVS. C'est aussi leur moyen d'entamer petit à petit la flexibilité du marché du travail qui contribue pourtant au succès de la Suisse. Et plus généralement, d'appeler à une planification de l'économie, par exemple avec un contrôle des loyers, qui gagne en attractivité à mesure que s'aggrave la pénurie de logements. C'est enfin, plus prosaïquement, leur moyen de recruter des adhérents. ■

keystone

# Pas de contre-projet sur la neutralité

**POLITIQUE ÉTRANGÈRE** Après des semaines de pourparlers entre les deux Chambres, le Conseil des Etats a renoncé à présenter une alternative à l'initiative «Sauvegarder la neutralité suisse». Le texte sera soumis tel quel au peuple, probablement d'ici à la fin de l'année

YAN PAUCHARD, BERNE

Il n'y aura finalement pas de contre-projet à l'initiative sur la neutralité. Après de nombreux débats tendus et d'après négociations, le Conseil des Etats a finalement cédé hier, au sortir d'une séance de conciliation, face au Conseil national qui n'en voulait absolument pas. La proposition de ce contre-projet était devenue la pierre d'achoppement entre les deux Chambres, alors que toutes les deux s'étaient clairement opposées à cette initiative lancée par l'association Pro Suisse et certains membres de l'UDC, parmi lesquels Christoph Blocher. Pour une majorité des parlementaires, le texte va en effet trop loin. Ce dernier demande d'inscrire la notion stricte d'une neutralité helvétique «perpétuelle et armée», ce qui aurait pour conséquence d'empêcher toute adhé-

sion à une alliance militaire ou de défense, mais aussi toute participation à des sanctions économiques.

Mais si les élus de la Chambre des cantons et ceux de la Chambre du peuple se sont rapidement entendus pour considérer cette initiative comme dangereuse, ils se sont opposés sur la stratégie à adopter pour la contrer.

Les conseillers aux Etats, en particulier ceux du Centre, estimaient qu'un contre-projet était nécessaire. Après, là encore, des débats serrés – l'un des votes sur le contre-projet s'est joué à la voix prépondérante du président, le centriste Stefan Engler –, les sénateurs se sont entendus sur une proposition: inscrire la notion de neutralité «perpétuelle et armée» dans la Constitution, tout en laissant la marge de manœuvre actuelle au Conseil fédéral.

## Veto du Conseil national

Pour le centriste valaisan Beat Rieder, il était nécessaire «d'offrir une alternative aux électeurs qui estiment que la neutralité est une valeur fondamentale mais qui ne se retrouvent pas dans l'initiative de l'UDC».

Mais le Conseil des Etats n'a rien pu faire face au veto du National, estimant

qu'un contre-projet brouillerait le message et ne ferait qu'accréditer la démarche de l'UDC. Il était également superflu aux yeux de beaucoup de conseillers nationaux, comme le PLR Laurent Wehrli. «Je suis très attaché à la neutralité, mais je ne vois pas de raison de modifier notre pratique actuelle», souligne le Vaudois, rappelant également que «la notion est déjà inscrite dans la Constitution aux articles 173 et 185». Ceux-ci stipulent en résumé que tant l'Assemblée fédérale que le Conseil fédéral prennent des mesures «pour préserver la sécurité extérieure, l'indépendance et la neutralité de la Suisse».

«Bien sûr, nous aurions préféré l'emporter, mais au moins le Conseil des Etats a pris ses responsabilités, réagit Beat Rieder. L'initiative est aujourd'hui sur la table, nous ne pourrions pas faire l'impasse d'un débat sur le sujet. Je continue de penser que nous aurions dû nous entendre sur le fait que le principe de la neutralité, l'ADN de la Suisse, soit inscrit dans la Constitution. C'est un minimum qui semblait acceptable». Le processus parlementaire terminé, l'objet devrait être rapidement soumis au vote, peut-être d'ici à la fin de l'année déjà. ■

# Le scrutin du 8 mars a mobilisé les jeunes

**Votations cantonales** La participation des 18-39 ans a atteint 35,7%, portée par les objets soumis au vote, mais aussi par les électrices.

**Aurélié Toninato**

Lors des dernières votations du 8 mars, les jeunes se sont davantage mobilisés que les autres classes d'âge. Leur taux de participation atteint 35,7%, selon l'Office cantonal de la statistique (Ocstat), qui évoque une «forte mobilisation». Ce surcroît d'engagement peut en partie s'expliquer par la nature des objets soumis au vote, dont l'un concernait directement les jeunes – la proposition de rémunérer 25% moins cher les jobs étudiants durant l'été.

## Un phénomène structurel

Mais les objets fédéraux ont également pesé dans la balance, estime le professeur Pascal Sciarni, politologue à l'Université de Genève: «Des sondages réalisés avant les votations avaient déjà montré, au niveau suisse, une intention de vote plus élevée que d'habitude chez les jeunes, ce qui atteste d'un effet mobilisateur qui dépasse les objets cantonaux. On peut penser au fonds climat, qui fait toujours partie des préoccupations de ces générations. La question de la re-

devance semble aussi les avoir concernés.»

Cet engagement est aussi nourri par une participation importante des électrices: chez les 18-39 ans, les femmes votent plus que les hommes. «C'est un phénomène structurel, observé depuis une dizaine d'années à Genève, lié au niveau de formation, commente le professeur. Les femmes sont désormais plus nombreuses à étudier au niveau tertiaire, or le niveau d'éducation est un facteur puissant de participation citoyenne.»

Avec l'âge, le phénomène s'inverse: chez les seniors, ce sont les hommes qui se rendent davantage aux urnes, ajoute-t-il: «Il y a plus de veuves que de veufs. Or le veuvage conduit souvent à l'absentéisme, car il est corrélé à un isolement social et à une intégration moins forte. À cela s'ajoutent les effets de l'introduction tardive du droit de vote des femmes en Suisse: les femmes très âgées n'ont pas été socialisées politiquement de la même manière. Il existe aussi un effet culturel, certaines votaient avec leur mari et cessent de le faire après sa disparition.»



La population se prononçait notamment sur la proposition de rémunérer 25% moins cher les jobs étudiants durant l'été. Laurent Guiraud

Pour qualifier ce 35,7% chez les jeunes, l'Ocstat évoque «un écart marqué par rapport à la mobilisation habituelle – 27,3% en moyenne entre 2022 et 2025». Ce niveau ne constitue toutefois pas un record puisqu'il suffit de remonter à mars 2024 pour trouver un taux comparable.

«La participation des jeunes est élevée en comparaison avec

celle des autres classes d'âge, plutôt qu'en termes absolus, nuance Matti Langel, statisticien à l'Ocstat. De manière générale, la participation électorale varie beaucoup en fonction des objets soumis à votation. Pour cette raison, nous privilégions des moyennes sur plusieurs années, qui permettent de lisser ces variations.»

**«Avec l'objet sur les jobs étudiants, on espérait atteindre 40%, voire 50% de participation.»**

**Stéphane Garcia**

Fondateur de l'association Et pourquoi pas?

Une hausse donc, mais dont l'ampleur reste relative. Pour certains, elle est même un peu décevante. «Avec l'objet sur les jobs étudiants, on espérait atteindre 40%, voire 50% de participation, confie Stéphane Garcia, fondateur de l'association Et pourquoi pas? qui sensibilise les 18-25 ans au vote à travers des débats neutres et informatifs animés par des volontaires. 35,7%, cela signifie qu'il y a encore deux tiers d'abstentionnistes...»

L'association a pourtant multiplié les actions: vidéos sur les

réseaux sociaux pour tenter d'informer plus largement, une cinquantaine de rendez-vous citoyens organisés dans des maisons de quartier, dans des lieux de formation ou des buvettes de stades, qui ont réuni environ 650 jeunes.

## Davantage de débats?

Lou-Ann Bey, collégienne en troisième année à Sismondi, a elle aussi tenté de mobiliser ses pairs. Dans le cadre de son travail de maturité consacré à la participation électorale des jeunes, elle a sollicité les associations d'élèves des collèges, créé des affiches encourageant à voter et lancé un défi sur les réseaux sociaux pour faire «exploser» la participation.

«J'ai l'impression que ce scrutin a suscité plus de débats et de discussions que les précédents, observe Sacha, 21 ans, animateur pour Et pourquoi pas?. Des jeunes qui se désintéressent habituellement des votations ont suivi cette fois les discussions, sur les jobs d'été et la redevance.» Mais ont-ils pour autant glissé leur enveloppe dans l'urne?

# Die EU-Klimapolitik gerät immer mehr unter Druck

*Die steigenden Energiepreise schüren Konflikte zwischen reichen und ärmeren Mitgliedsländern*

DANIEL IMWINKELRIED, BRÜSSEL

Viele Meinungsverschiedenheiten spalten die EU. Mit dem Iran-Krieg hat sich eine weitere Differenz unter den Mitgliedsländern verschärft: die Frage, welche Energiepolitik die Organisation verfolgen soll.

Die stark gestiegenen Erdöl- und Erdgaspreise haben die Energiekosten für Konsumenten und Unternehmen teilweise stark in die Höhe getrieben. Soll die EU deswegen die Hinwendung zu Wind- und Solarkraft umso entschiedener vorantreiben? Oder ist es die Aufgabe der Politik, die Energie vorübergehend zu verbilligen? Möglicherweise aber mit der Folge, dass Vergünstigungen nicht mehr wegzubringen sind und die Energiewende verzögern?

## Schwerindustriestaaten in Sorge

Bis 2050 will die EU im Rahmen des Green Deal klimaneutral werden. Industrie und Haushalte dürfen ab dann nur noch so viel Kohlendioxid (CO<sub>2</sub>) und andere Treibhausgase ausstossen, wie mit technischen und natürlichen Mitteln aus der Atmosphäre absorbiert werden kann. Diese Energiewende ist allerdings kostspielig, vor allem für jene Unternehmen, die bei ihrer Produktion nach wie vor schwergewichtig auf Erdöl, Erdgas oder Kohle setzen.

Um CO<sub>2</sub> auszustossen, müssen sie via das Emissionshandelssystem ETS 1 teilweise Zertifikate kaufen. Vor allem liberale Ökonomen schwören auf dieses Instrument. Wer die Umwelt verschmutze, bezahle, das sei Marktwirtschaft, meinen sie. Für Energiefirmen, die Erdgas oder Kohle verfeuern, kann die Rechnung allerdings gesalzen ausfallen. Zudem kommen im schlimmsten Fall zu den ETS-1-Kosten je nach Land weitere Abgaben.

Kein Wunder, haben sich einige EU-Mitgliedsländer auf das Emissionshandelssystem eingeschossen, unter ihnen Polen, Italien, Tschechien, die Slowakei oder Belgien. Sie möchten für die heimische Industrie gerne Erleichterungen herausholen. «Ich bin hier, um für



Die Regierungschefs der EU-Länder haben sich am Donnerstag in Brüssel getroffen, um über die anziehenden Treibstoffpreise zu diskutieren. Doch nicht alle Mitgliedstaaten sind davon gleichermassen betroffen.

REMKO DE WAAL / IMAGO

die europäische Industrie zu kämpfen», sagte etwa der tschechische Ministerpräsident Andrej Babis am Donnerstags am EU-Gipfel in Brüssel.

Eine Diplomatin eines anderen mitteleuropäischen Staates meinte, seit dem Grossangriff Russlands auf die Ukraine 2022 herrsche in Europa Krieg. Energieintensive Sektoren wie Zement, Stahl, Aluminium müssten überleben – man brauche sie in Zeiten wie jetzt mehr denn je. Am ETS sollten daher Änderungen vorgenommen werden.

Die Frage, wie resolut die EU die Energiewende anpacken und wie es mit dem ETS weitergehen soll, entzweit vor allem die EU-Länder in Skandinavien

und die mitteleuropäischen Mitglieder. In seinem Land seien die Energiepreise niedrig, weil man viel Geld in erneuerbare Energieformen gesteckt habe, sagte etwa der finnische Ministerpräsident Petteri Orpo in Brüssel. Am ETS will er nicht rütteln, das System sei die Basis der Energiewende.

## Nachwehen des Kohlezeitalters

Ähnlich äussert sich auch Luxemburgs Premierminister Luc Frieden. Es sei nicht Aufgabe der EU, für günstigere Energiepreise zu sorgen, meinte er. Entlastungen für die Bürger seien eine nationale Aufgabe.

So wichtig allerdings die ökologische Wende ist, damit Europa von Erdöl und Gas aus politisch instabilen Gegenden wekommt: Mit ihren Argumenten machen es sich die verhältnismässig wohlhabenden Länder teilweise einfach.

Das reiche Luxemburg kann sich niedrige Entgelte und Steuern auf Energie leisten. So bezahlt im Grossherzogtum der Staat die Netzkosten und nicht der Endkonsument.

Die Abgaben auf Benzin sind ebenfalls relativ niedrig – auch mit dem Ziel, dass die vielen Arbeitspendler aus den Nachbarländern in Luxemburg tanken und so dort statt im Heimatland Geld liegen lassen. Und wenn die EU-Länder

nun einzeln anfangen, Firmen und Autofahrer von den hohen Energiepreisen zu entlasten, wie das Frieden vorschwebt, verzerrt das den Markt: Immerhin können sich reiche EU-Länder Entlastungsmassnahmen eher leisten als weniger wohlhabende.

Das zeigte sich 2022, als Russland grossflächig die Ukraine angriff und die Energiepreise abhoben. Insgesamt gaben die EU-Länder damals für Entlastungsmassnahmen 500 Milliarden Euro aus, allein 160 Milliarden stammten von der deutschen Regierung.

Hinzu kommt, dass die Abhängigkeit der mitteleuropäischen Staaten von fossilen Energieträgern eine Art Erblast dar-

«Ich bin hier, um für die europäische Industrie zu kämpfen.»

Andrej Babis  
Ministerpräsident Tschechiens

stellt. Die Energieversorgung beruhte dort jahrzehntelang auf Kohle. Man käme noch so gerne rasch davon weg, sagte die Diplomatin eines osteuropäischen Landes. Denn schliesslich seien Kohle und Gas für ihr Land die teuerste Energie. Aber der Startpunkt für die Energiewende sei halt ein ganz anderer als in den meisten westeuropäischen Staaten.

Der Green Deal der EU ist die Einheitslösung für alle EU-Staaten. Aber wenn die Preise für fossile Energie in die Höhe schiessen wie derzeit, zeigen sich die Nachteile dieses «One size fits all».

Die Konflikte darüber dürften sich in der EU noch verschärfen. Am Donnerstag ist die Notierung für Erdgas um über 30 Prozent gestiegen. Eine markante Trendwende ist nicht absehbar, zumal Iran Katars LNG-Anlagen schweren Schaden zugefügt hat. Bis auf weiteres treibt der Iran-Krieg die Preise in die Höhe, mittelfristig könnte die Energiewende diesen Effekt haben.

# Einfamilienhaus wird Auslaufmodell

Der Traum vom eigenen Garten schwindet – mit der Verdichtung werden Mehrfamilienhäuser zur Norm



Ein Haus nur für sich und seine Familie – und dann noch mit Umschwung – bleibt in Zukunft vielen versagt. CHRISTIAN BEUTLER / KEYSTONE

JÜRIG ZULLIGER

Ein milder Frühlingmorgen am Rand eines Zürcher Vororts, die Luft riecht nach Gras und feuchter Erde. Rechts und links alte Einfamilienhäuser mit gepflegten Gärten, hohe Tannen, Stille – und mittendrin ein Baukran, der einzige weit und breit. Gerade schwebt ein Stapel Holzbretter an Stahlseilen über die Köpfe der Bauarbeiter hinweg, hoch in den Rohbau, wo bald das oberste Geschoss betoniert wird.

Wo bis vor kurzem eine ältere Frau allein in einem einstöckigen Einfamilienhaus wohnte, wächst nun ein Generationenhaus mit vier Stockwerkeinheiten in die Höhe, mit einer grosszügigen Terrasse mit Fernsicht über den Ort. Die alte Frau wird weiterhin dort leben, in die anderen drei Wohnungen ziehen ihre Kinder und deren Familien.

## Wenn das Haus zu gross wird

Es ist das erste solche Projekt hier am Hang – und wohl nicht das letzte. Das Bauvorhaben steht für eine Entwicklung, die sich in vielen Quartieren beobachten lässt: Das Einfamilienhaus verschwindet aus Städten und Agglomerationen.

Neue Zahlen aus dem Kanton Zürich zeigen, wie weit dieser Wandel bereits fortgeschritten ist. In der Stadt Zürich werden rund 80 Prozent der abgebrochenen Einfamilienhäuser durch Mehrfamilienhäuser ersetzt. Auch in Agglomerationen geschieht das häufig (siehe Grafik). Auf dem Land ist der Anteil tiefer, aber ebenfalls beträchtlich.

Im Kanton Zürich stehen heute rund 120 000 Einfamilienhäuser. Was einst als Inbegriff des Wohlstands galt, hat seinen Glanz verloren. Die Häuser sind auf dem Rückzug. Im Jahr 2025 wurden erstmals mehr Häuser abgebrochen als neu gebaut: 358 Abbrüche standen lediglich 316 Neubauten gegenüber. Fast jedes zweite der abgebrochenen Einfamilienhäuser lag in der Stadt Zürich.

Es stellt sich die Frage, wer heute überhaupt noch baut. Basil Schläpfer vom Statistischen Amt sagt dazu: «Es braucht sehr viel Kapital und Know-how, um das Potenzial eines Grundstücks für mehr Wohnfläche wirklich zu realisieren.» Immer öfter sind es institutionelle Investoren und Projektentwickler, die solche Vorhaben stemmen können – und nicht mehr Familien, die dort ein Privathaus mit Garten bauen wollen.

In den Städten ist der Anteil Einfamilienhäuser ohnehin schon tief. In Zürich befinden sich nur noch 4 Prozent aller Wohnungen in solchen Gebäuden. Und neue Einfamilienhäuser entstehen in

den Städten praktisch keine mehr. Auch Behörden in Basel-Stadt, Bern oder Zug bestätigen diesen Befund.

## Ökonomische Logik

Dieser Wandel gehört zum Berufsalltag des Zürcher Architekten Andreas Voigt. Projekte wie das Generationenhaus im Zürcher Vorort seien inzwischen typisch. Der wichtigste Treiber sei der Bodenpreis. «Wenn Bauland dermassen knapp und teuer ist, hat man allen Grund, möglichst viel Wohnfläche zu realisieren», sagt Voigt. Die Baukosten werden auf mehr Wohnungen verteilt, die Rechnung geht besser auf – und setzt eine Spirale steigender Bodenpreise in Gang.

Im eingangs beschriebenen Fall mit dem Mehrgenerationenhaus bedeutet das eine deutliche Verdichtung: Auf derselben Parzelle entstehen künftig vier Wohnungen mit rund 365 Quadratmetern Wohnfläche, statt einer einzigen Einheit mit nur 150 Quadratmetern.

Jede Wohnung wird exakt auf die Bedürfnisse der künftigen Bewohner zugeschnitten. Früher lebte die Eigentümerin allein im zu gross gewordenen Haus. Mit der Rückkehr der Kinder beginnt ein neues Kapitel. Eine Geschichte, die nach Idylle klingt – und doch einer Logik folgt, die sich vielerorts durchsetzt: Wo der Boden wertvoll ist und die Zonenordnung es erlaubt, wird verdichtet.

## Grundstücke neu bewertet

Wer ein älteres Einfamilienhaus auf den Markt bringt, handelt heute vor allem mit dem Grundstück – nicht mehr mit dem Haus. Der Innerschweizer Immobilienexperte Christopher Valkovsky bezeichnet es als heute «üblichen Standard» bei Verkaufsmandaten.

Makler analysieren demnach nicht nur den aktuellen Marktwert einer Liegenschaft, sondern prüfen auch, welches Bauvolumen auf der Parzelle realisierbar wäre. «Daraus ergeben sich mitunter deutlich höhere Bewertungen von Grundstücken», so Valkovsky. Wer dieses Szenario als Makler nicht aufzeige, riskiere, das Verkaufsmandat nicht zu erhalten.

Besonders sichtbar ist diese Dynamik in Regionen mit extrem knappen Baureserven. Anja Beck von Engel & Völkers in Zug beobachtet eine ähnliche Entwicklung wie in Zürich. Bauland für Einfamilienhäuser? Im Kanton Zug sei das kaum noch zu finden. Wer bauen will, kauft eine ältere Liegenschaft – die dann aber selten als Privathaus oder Villa weiter genutzt wird. Stattdessen entstehen dichtere Projekte,

oft mit drei, vier oder sogar deutlich mehr Einheiten.

Professionelle Projektentwickler prüfen systematisch, was auf jeder Parzelle möglich ist – denn Private haben kaum noch die Zeit und die Energie, eigene Bauprojekte zu stemmen. Der Wandel, so Beck, finde in einem Ausmass statt, das «man sich früher schlicht nicht hätte vorstellen können». Das sei auch im Kanton Zug deutlich sichtbar: Im vergangenen Jahr haben die meisten Zuger Gemeinden – etwa Cham oder Walchwil – ihre Ortsplanung revidiert und damit den Weg für eine dichtere, höhere Bebauung geebnet.

Für junge Familien hat das einen bitteren Preis: Ein Einfamilienhaus kostet im Kanton Zug heute meist deutlich über 3 Millionen Franken. Der Traum vom Haus mit Garten rückt damit für die meisten in unerreichbare Ferne.

Für wen sind diese Liegenschaften überhaupt noch erschwinglich? Der Traum vom Eigenheim verblasst vor den Augen des Mittelstands immer stärker. 2024 konnten sich laut der ZKB noch 9 Prozent der 30- bis 40-jährigen Paare ein durchschnittliches Einfamilienhaus im Kanton Zürich leisten.

Der Druck dürfte weiter steigen. Jörn Schellenberg vom Immobilien-Research der ZKB sagt, das Einfamilienhaus werde im Kanton Zürich «zunehmend zum Auslaufmodell». Der fundamentale demografische Wandel beschleunigt diese Entwicklung.

## Geerbt wird verkauft

Viele Einfamilienhäuser sind im Besitz von Rentnern, die allein oder zu zweit sehr viel Wohnfläche belegen – während in den Städten dringend Wohnraum benötigt wird. Schellenberg sagt dazu: «Bei den sogenannten Babyboomern steht der Generationenwechsel unmittelbar bevor.» Damit dürfte es zu weiteren Hausabbrüchen kommen. Denn selbst wenn Erben ein Haus gern in der Familie behalten wollen, ist die Auszahlung der anderen Erben oft viel zu kostspielig.

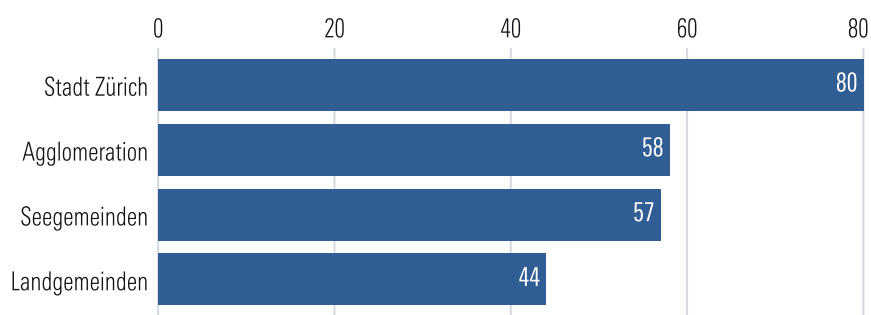
Der Verkauf erscheint vielen Erben als die mit Abstand einfachste Lösung. Was folgt, ist absehbar: Architekten, Entwickler und Investoren übernehmen die Parzellen – und bauen, was sich rechnet. Nicht das frei stehende Haus mit Garten, sondern möglichst viele Geschosse und Wohnflächen im Mehrfamilienhaus.

Zwar prägt dieser Gebäudetyp das Schweizer Siedlungsbild weiterhin stark. Über eine Million Einfamilienhäuser gibt es in der Schweiz noch – mehr als die Hälfte aller Wohngebäude. Doch in 55 Prozent davon leben heute nur eine oder zwei Personen. Häuser, die einst für Familien mit Kindern gebaut wurden, werden zu Paar- oder Singlehaushalten. Fachleute sprechen von struktureller Unterbelegung. Die Kinder ziehen aus, die Eltern bleiben – oft über Jahrzehnte, weil passende Ersatzwohnungen fehlen oder teurer wären.

Rund um das Generationenhaus am sanft ansteigenden Hügel stehen noch viele alte Einfamilienhäuser mit gepflegten Gärten. Wohl schon dieses oder spätestens nächstes Jahr werden dort noch mehr Kräne stehen.

## Wenn Land knapp und teuer ist, verschwinden Einfamilienhäuser

Anteil abgebrochener Einfamilienhäuser, die durch Mehrfamilienhäuser ersetzt wurden, in Prozent



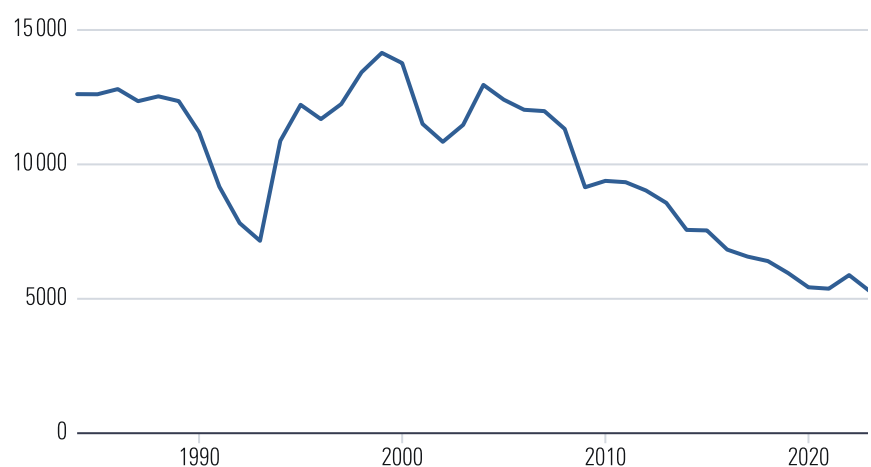
Vollerhebung für das Jahr 2025

QUELLE: STATISTISCHES AMT DES KANTONS ZÜRICH

NZZ / jz.

## Der Wohnraum ist ausgeträumt

Anzahl neu erstellte Einfamilienhäuser pro Jahr (ganze Schweiz, Stand 2023)



QUELLE: BFS, WÜEST PARTNER

NZZ / jz.



Le terrain de 35'000 m<sup>2</sup> est agrémenté d'une villa de maître datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'avenue d'Aire, dans le secteur Charmilles-Concorde. Pierre Albouy (archives)

# La Ville achète officiellement la Campagne Masset pour 21 millions

**Acquisition** Quatre mois après le feu vert des urnes, l'achat du domaine de Philippe Chappuis, alias Zep, est formalisé. Mais il faudra encore un peu de patience pour fouler le parc.

**Lorraine Fasler** Textes

C'est signé. Quatre mois après la votation populaire, la Ville de Genève a formellement entériné l'achat de la Campagne Masset auprès du dessinateur Philippe Chappuis, alias Zep, comme l'a appris la «Tribune de Genève». L'acte de vente à terme a été signé par les deux parties le 18 mars.

Le temps a pu sembler long depuis l'acceptation du projet dans les urnes, le 30 novembre dernier, par 52,5% des votants. Ce scrutin validait le projet d'achat de ce domaine de 35'000 m<sup>2</sup>, agrémenté d'une villa de maître datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'avenue d'Aire, dans le secteur Charmilles-Concorde.

Restait à en finaliser les modalités. La Municipalité va finalement acquérir la propriété pour 21 millions de francs, soit 500'000 francs de moins que le crédit soumis par le Conseil administratif au Conseil municipal, qui l'avait approuvé en novembre 2024.

«C'est toujours cela de moins sur l'endettement effarant de la Ville!» ironise Boris Calame, conseiller municipal du groupe Le Centre, qui dresse la liste des crédits récemment votés pour le parc de la Jonction, la piétonnisation de Rive ou encore le parc des Vernets, qui se chiffrent à plusieurs dizaines de millions de francs chacun.

Il faudra toutefois encore patienter avant de pouvoir fouler

le parc Masset. Philippe Chappuis, qui occupe toujours les lieux, peut contractuellement y demeurer jusqu'en février 2027, au plus tard.

## Ouvrir dès que possible

Le collectif de soutien au parc de la Campagne Masset jubile: «On est heureux que les choses avancent», lance Marina Jans-

sens. Ses membres espèrent une ouverture du parc au public le plus rapidement possible, «sans de grands aménagements qui prendraient encore du temps», afin que le collectif, le Forum 1203, et, plus globalement, les habitants du quartier puissent s'approprier les lieux et engager des réflexions avec les autorités sur son avenir.

Yasmine Menétréy, conseillère municipale MCG, qui avait déposé le premier texte visant faire entrer la parcelle et sa maison dans le parc de la Ville, ne cache pas son impatience: «J'ai hâte d'aller couper le ruban d'inauguration du parc et qu'il soit ouvert aux habitants du quartier!»

Boris Calame et Yasmine Menétréy se retrouvent toutefois

sur un point: la nécessité, selon eux, de sécuriser le parc, y compris la piscine, et de maintenir le parc fermé la nuit afin d'éviter les nuisances, d'éventuelles déprédations et incidents.

Fidèle à sa discrétion depuis la mise en vente de son domaine, le dessinateur, père de Titeuf, n'a quant à lui pas donné suite à nos sollicitations.

## «Je suis très satisfaite de ce prix d'achat»

Marjorie de Chastonay, conseillère administrative à la tête du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), réagit à l'achat formel de la Campagne Masset.

### La Ville sera bientôt propriétaire de la Campagne Masset. C'est désormais acté. Comment vivez-vous cette nouvelle étape?

C'est un grand bonheur et un soulagement! Il s'agit d'un moment historique pour Genève. La Ville n'a plus acheté de parc depuis des décennies. Ce parc répond à un besoin réel de la population qui augmente dans un quartier populaire de la Rive droite particulièrement dense. Et il profitera à tous les Genevois.

### Quatre mois se sont écoulés entre la votation populaire et la signature de l'achat, pourquoi ce délai?

Je comprends l'empressement de la population, nous souhai-

tons aussi aller le plus vite possible, mais c'était le temps nécessaire pour faire les choses correctement. Il aura fallu des discussions, des négociations et des allers-retours entre professionnels pour conclure cette vente à terme. Le vendeur a, en effet, un an maximum pour libérer le bien. Il peut aussi le faire avant avec un préavis de deux mois. Entre-temps, la Ville pourra se rendre sur place pour procéder à des mesures et des études afin de préparer la suite.

### Il semblait y avoir urgence à acquérir le domaine qui risquait de vous filer entre les doigts. Aujourd'hui Zep ne semble plus si pressé de partir. Comment l'expliquez-vous?

Le contexte a changé depuis le projet de délibération déposé par Yasmine Menétréy au Conseil municipal. Je n'ai pas de contact avec le vendeur, mais il a sans doute des raisons qui lui appartiennent.

### Le prix d'achat est inférieur de 500'000 francs à celui initial, que pensez-vous de ce montant et avez-vous essayé de négocier davantage le prix de vente?

Je suis très satisfaite de ce prix d'achat. Le montant final est inférieur aux 21,5 millions de francs présentés aux élus et soutenus en votation populaire et à l'estimation de 22,5 millions de francs de la société Acanthe. La Ville agit dans le cadre du mandat qui lui a été confié par la population, laquelle l'autorisait à engager cette dépense. La polémique liée au prix d'achat a été tranchée par les Genevois.

### Les opposants parlaient de millions de francs de travaux à prévoir et jusqu'à 1 million de frais annuels. Avez-vous aujourd'hui une estimation plus fine des coûts d'entretien?

Non, car le programme exact du lieu est encore à définir. Quant aux montants articulés par les opposants au projet, je leur propose de venir me voir avec des études.

### Quand le parc sera-t-il ouvert à la population? Et à quoi servira la bâtisse?

Il est trop tôt pour le dire. Concernant la maison, il y a énormément de projets temporaires ou pérennes imaginés par la société civile ou des différents départements de la Ville. Il faudra faire des arbitrages. Et je compte inclure les associations de quartiers qui se sont mobilisées comme rarement dans ces discussions et rencontrer formellement des étudiants urbanistes qui ont réalisé un mémoire sur Masset. Ensuite, il faudra présenter des demandes de crédits complémentaires au Conseil municipal pour lancer les travaux.

### S'appellera-t-il le «parc Masset»?

C'est une bonne question. Il sera important de prendre en compte l'historique et l'importance patrimoniale du lieu. Mais encore une fois, c'est une décision qui devra se prendre collectivement.